

Revenu Québec : Enfin un dépôt monétaire patronal!

Description

Info-Négo, Volume 8 no 8, 31 octobre 2024

Un premier dépôt monétaire a enfin été présenté hier par l'employeur à la table de négociation. Bien qu'il vise à faire avancer les discussions sur d'autres enjeux monétaires à la table de négociation comme l'ensemble des primes versées à Revenu Québec et la contribution de l'employeur au régime d'assurance collective, le dépôt monétaire est en deçà des attentes des membres. Il est aussi bien inférieur aux offres accordées aux collègues de la fonction publique du Québec.

Lors de la création de l'ARQ, il avait été promis que cette entité serait distincte de la fonction publique du Québec et que les efforts et la valeur unique des employés seraient pleinement reconnus. À première vue, l'offre monétaire déposée aujourd'hui semble s'écarter de cet engagement, car elle ne reflète pas l'importance de votre rôle, ni la complexité du travail que vous accomplissez chaque jour.

Vous trouverez ci-dessous une comparaison des offres monétaires accordées pour les professionnels de la fonction publique et celles déposées hier.

Convention collective – Fonction publique (%)

1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025 : 2,8 %
1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026 : 2,6 %
1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027 : 2,5 %
1^{er} avril 2027 au 31 mars 2028 : 3,5 %
1^{er} avril 2028 au 31 mars 2029 : inconnue
1^{er} avril 2029 au 31 mars 2030 : inconnue

Offre monétaire – Revenu Québec (%)

1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025 : 2,3 %
1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026 : 2,1 %
1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027 : 2,0 %
1^{er} avril 2027 au 31 mars 2028 : 2,0 %
1^{er} avril 2028 au 31 mars 2029 : 1,0 %
1^{er} avril 2029 au 31 mars 2030 : 1,0 %

* Une différence de 3 % par rapport aux offres salariales convenues avec la fonction publique pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2028.

Ce dépôt insuffisant pousse le comité de négociation à revoir sa stratégie et à insister sur l'importance de votre mobilisation pour obtenir des conditions qui respectent votre juste valeur. Votre comité de négociation demeure toutefois confiant que les discussions convaincront l'employeur de bonifier le présent dépôt monétaire.

Services essentiels

Le SPGQ poursuit la négociation avec l'employeur pour convenir d'une entente sur les services essentiels. La dernière rencontre a permis de faire progresser le dossier et l'employeur s'est montré plus collaboratif. Le SPGQ continue de défendre vos droits et d'exiger un règlement rapide et juste dans ce

dossier crucial pour l'obtention du droit de grève. La prochaine rencontre aura lieu le 1^{er} novembre.

Mobilisation

Vos collègues de Montréal arboraient fièrement le cœur bleu lors de leur rencontre de direction au complexe Desjardins.

Participez aux pauses-négo chaque mercredi à [10 h](#) et à [14 h 30](#) pour avoir les dernières nouvelles et montrer votre appui à votre comité.

Ensemble, nous sommes plus forts pour réclamer la reconnaissance que vous méritez!

Votre comité de négociation

Geneviève Coulombe

Martin Gamache

Jean-François Labrecque

Conseillers à la négociation

Rémi Boulay

François Boyer

Responsable politique de la négociation

Sophie Ferguson, deuxième vice-présidente

Categorie

1. Info-Négo

date créée

31 Oct 2024